

15 septembre 2009

M. Christian G. Brosseau
Vice-président
Vice-présidence Marchés de gros
Division Hydro-Québec Production
75, boul. René-Lévesque Ouest
18^{ième} étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Direction Approvisionnement en
électricité
22^{ième} étage
75 boul. René-Lévesque, Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Préavis d'énergie différée : Période janvier - mars 2010
Contrats d'approvisionnement en électricité - livraisons en base 350 MW
et livraisons cyclables 250 MW

Monsieur,

Conformément à l'article 2.1.3, de la Convention modifiant le contrat d'approvisionnement en électricité – Livraisons de base 350 MW, le Distributeur vous avise que les taux de livraisons horaires réduits des mois de la période octobre-décembre seront de :

- 350 MW pour le mois de janvier 2010
- 350 MW pour le mois de février 2010
- 0 MW pour le mois de mars 2010

Conformément à l'article 2.1.3, de la Convention modifiant le contrat d'approvisionnement en électricité – Livraisons cyclable 250 MW, le Distributeur vous avise que les taux de livraisons horaires réduits des mois de la période octobre-décembre seront de :

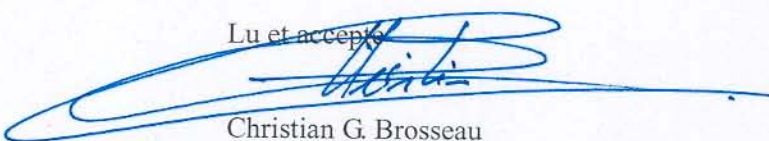
- 250 MW pour le mois de janvier 2010
- 250 MW pour le mois de février 2010
- 200 MW pour le mois de mars 2010

Salutations



Hervé Lamarre
Directeur, Approvisionnement en électricité
Hydro-Québec Distribution

Lu et accepté



Christian G. Brosseau
Vice-président, Marchés de gros
Hydro-Québec Production